**Candidature à la Commission des athlètes de haut-niveau[[1]](#footnote-2)**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° de licence :

Candidature au titre de :

[ ] Sportif de haut-niveau escalade

[ ] Sportif de haut-niveau ski-alpinisme

[ ] Sportif de haut-niveau para-escalade

|  |
| --- |
| Présentation du candidat et motivation de la candidature : |

A joindre avec la candidature[[2]](#footnote-3) :

* 1 photo d’identité récente ;
* [L’attestation sur l’honneur](https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2024/06/attestation-sur-lhonneur-1.docx) complétée et signée ;
* 1 extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 ;
* Un justificatif d’inscription sur la liste des sportifs de haut-niveau précisant la catégorie Elite, Senior, Relève ou Reconversion.

*Les candidats sont invités à consulter* [*les règles de campagne*](https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2024/06/Regles-de-campagne-electorale.pdf)*.*

1. *Formulaire de candidature proposé par la fédération pour les postes au sein de la CAHN, pour les représentants des arbitres et des entraineurs. Le collège général n’est pas concerné par ce formulaire. Le candidat aux postes précités n’est pas tenu d’utiliser ce formulaire.* [↑](#footnote-ref-2)
2. *Candidature à faire parvenir au siège de la FFME par lettre recommandé avec accusé de réception avant le 05/09/2024.*  [↑](#footnote-ref-3)